

## AXE 1

► Réduire les expositions de la population à des polluants chimiques, physiques ou biologiques

- 1/ Améliorer la gestion de la qualité de l'air intérieur
- 2/ Réduire les expositions des Néo-Aquitains aux polluants de l'air extérieur

## AXE 2

► Réduire les expositions des Néo-Aquitains aux espèces végétales ou animales à enjeux pour la santé et aux zoonoses

- 1/ Réduire les expositions des Néo-Aquitains à des espèces végétales ou animales à enjeux pour la santé humaine
- 2/ Prévenir les zoonoses dans une approche « Une seule santé »

## AXE 5

► Sensibiliser à la santé-environnement dans une démarche « Une seule santé » les jeunes et les professionnels de la jeunesse et de la santé

- 1/ Sensibiliser et former les professionnels de santé, médicaux et paramédicaux
- 2/ Sensibiliser et renforcer la capacité d'agir des jeunes sur les enjeux de santé-environnement



Plan Régional  
Santé Environnement  
NOUVELLE-AQUITAINE

## AXE 3

► Protéger les ressources en eau, renforcer la sécurité sanitaire de l'eau potable et favoriser l'accès à l'alimentation saine et durable

- 1/ Protéger les ressources en eau et renforcer la sécurité sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine
- 2/ Renforcer la prise en compte des enjeux de santé environnement dans les démarches territoriales en lien avec l'alimentation

## AXE 4

► Renforcer la prise en compte de la santé environnement dans les politiques publiques locales

- 1/ Renforcer la montée en compétence des collectivités sur la santé-environnement
- 2/ Accompagner le déploiement de l'urbanisme favorable à la santé (UFS) sur le territoire